

tenue par Monsieur COUDERT, Juge des Référés
En présence de Madame TSIMBO-NUSSBAUM, Greffière

11 heures 30

01)	DOSSIER N° 2503635	RAPPORTEUR: Monsieur Bruno COUDERT
-----	--------------------	------------------------------------

Titre de l'affaire Demande suspension de la décision, selon arrêté du 2 octobre 2025, par laquelle le maire de la commune de Chavelot s'est opposé à la déclaration préalable déposée par la société Hivory en vue de l'installation d'une station de radiotéléphonie (DP 088 099 2500019) (référé-suspension)

Nom des parties

Demandeur Monsieur

Défendeur COMMUNE DE CHAVELOT

Représentants des parties

Maître BON-JULIEN Emmanuelle (Cour)

M. LE MAIRE

Arrêté le 18/11/2025

La présidente du tribunal